

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019



Pierre-Paul Sénéchal, président.

### Introduction

Au cours de ce dernier mandat, votre CA s'est réuni à huit reprises. Merci à tous les membres de l'exécutif : Antoine Boivin, Gaston Cadrin, Marie-Josée Deschênes, Danielle V. Gagnon, Germain Gauvin, Suzanne Lemire, France Rémillard, ainsi qu'à Jacques Tailleux qu'on a perdu en chemin, pour raison de santé. À lui, nous adressons nos meilleurs vœux de rétablissement.

On ne peut débiter ce rapport de l'année 2018 sans rappeler le décès, le 23 juin 2018, de notre collègue et amie Gisèle Lamoureux. Membre active du GIRAM depuis des années, ex-membre du C. A. également, icône des sciences naturelles au Québec, véritable dragonne dans notre combat contre Rabaska, sa mémoire est toujours présente dans nos actions. À l'été 2018, le GIRAM a adressé à la Ville de Lévis et à son Comité de toponymie, une proposition afin d'honorer la mémoire et l'immense contribution à la diffusion de la botanique au Québec, de cette femme exceptionnelle, demandant qu'un nom de lieu public de Lévis lui soit réservé. La demande qui a été acceptée : dossier à suivre, un délai d'une année devant être observé.

#### 1/Patrimoine.

Sous cette rubrique, les combats de l'année ont été nombreux. Trop. Nous aurions préféré célébrer des victoires et moins monter aux barricades. Une vague sans précédent de destruction gratuite du patrimoine immobilier a déferlé aux quatre coins du Québec, et ce, souvent avec la complicité, le laisser-faire et même à l'initiative directe d'un conseil municipal.

Nos interventions ont porté sur 5 dossiers particuliers.

- maison du patriote Boileau à Chambly (lettre à la ministre de la Culture et des Communications et à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, réclamant une politique d'urgence avec effets obligatoires) ;
- Château Beauce à Sainte-Marie (demande de classement) ;
- maison Rodolphe-Audet, Lévis (Intervention publique) ;
- trois résidences de la rue Saint-Gilbert à Lévis (contestation de l'avis du Comité de démolition et interventions au Conseil municipal),
- Maison Bissonnette, Saint-Malachie (intervention auprès de la ministre de la Culture et de la ministre des Affaires municipales, mise en demeure de renoncer).

Gaston Cadrin dans son rapport explicitera ces dossiers.

– À titre de président, je me suis adressé à trois reprises, à la ministre de la Culture et des Communications, ainsi qu'à la ministre des Affaires municipales quant à leurs obligations d'agir avec rigueur et célérité dans le but de contrer le phénomène de destruction du patrimoine bâti. Plusieurs interventions auprès des médias ont également été menées.

– Participation de Marie-Josée Deschênes et France Rémillard à la Table de concertation et de réseautage des organismes nationaux en patrimoine bâti, dans le cadre d'une réflexion nationale, le 21 mars dernier à Trois Rivières, sur l'enjeu actuel du patrimoine bâti.

## 2/Environnement/Aménagement

– Projet d'aménagement paysager de la cour d'école l'Étoile à Saint-Nicolas : initié et mené par Antoine Boivin avec la collaboration de la ville de Lévis et celle des enfants

– Projet de transport structurant : appui à la ville de Québec suite à l’annonce de son projet. Article publié dans *le Soleil*.

– Dossier silos de la Promenade Champlain : le 16 mars 2018, la Coop fédérée annonce l’acquisition des deux silos à granules en vue de les dédier à l’entreposage, au conditionnement et à l’exportation de grains. On apprend par la suite que sept autres silos seront ajoutés : projet qui se réalisera grâce à un investissement de 30 M\$ de fonds publics. Des impacts importants sont à prévoir sur l’usage des fins récréatives de la Promenade Champlain (troisième phase prévue au cout de 171 M\$). Sur ce dossier, le GIRAM a mené deux interventions publiques publiées dans **Le Soleil** :

- « Promenade Champlain et silos à grains, les coûts de l’incohérence ». (30 juin 2018).
- « Géniale cette injection de 30 M\$ en fonds publics pour des silos à grains sur le parcours de la Promenade Champlain ? » (3 février 2019).

– Dossier Huttopia à l’île d’Orléans.

En juin 2018, les gens de l’île d’Orléans apprennent que la multinationale Huttopia tente de faire main basse sur le site écologique de la Pointe d’Argentenay, résultat d’un intense travail de lobbyistes mené depuis 2 ans. Il a fallu la mobilisation tardive, mais essentielle d’une coalition citoyenne et du GIRAM pour tenter de renverser le processus. En septembre 2018, interventions auprès de la ministre de la Culture et la CPTAQ (Commission de protection du territoire agricole du Québec), cette dernière ayant déjà accordé un avis préliminaire favorable en août. Le 20 mars 2019, le GIRAM a défendu devant les commissaires son mémoire expliquant la non-conformité du projet en regard de la réglementation et des lois relatives à l’aménagement et à l’urbanisme, ainsi que l’inopportunité d’ensemble d’un tel projet à cet endroit.

### 3/Port de Québec.

– Participation active du GIRAM au sein de la Coalition SOS Port de Québec réunissant plusieurs organismes de Québec pour contrer le projet d’agrandissement (Beauport 2020).

- Intervention lors de l’assemblée générale de l’Administration du port de Québec (APQ) de juin 2018.
- Évènement Écosphère 2018, Vieux-port de Québec. 2 juin 2018. Participation du président du GIRAM lors du panel organisé par le Port de Québec.
- Mémoire adressé à Transport Canada dans le cadre de l’opération « Examen de la modernisation des ports » sous l’égide de Transport Canada. Septembre 2018.
- Transmission à l’Agence canadienne d’évaluation environnementale (ACEE) de l’étude réalisée sur l’impact du projet conteneurs sur le système de transport routier de la Capitale. « *Projet conteneurs, crédibles les chiffres du Port de Québec ?* »

#### 4/Comité de liaison avec la communauté de la raffinerie Valéro.

Dès la mise sur pied en 2002 de ce Comité aviseur (17 membres représentant les secteurs économique, environnemental et communautaire, en plus de la présidence et des représentants de la raffinerie), le GIRAM, a été un membre actif. Au cours de la dernière année, Danielle V. Gagnon a participé à 4 réunions du Comité de liaison et à 1 réunion du groupe de travail sur l’embellissement des installations, Antoine Boivin a participé à 1 réunion.

Les dossiers suivants ont notamment été traités en 2018-2019 :

- L’arrêt majeur des opérations de la raffinerie en 2018 et les arrêts de 2019 et 2020 complémentaires ;
- Une Étude de base sociale pour la mise à jour du rôle philanthropique de la raffinerie ;
- Le partenariat Valero-Association forestière des deux Rives sur le verdissement et restauration de zones boisées du parc de la Rivière Etchemins dans le secteur de l’Abbaye ;
- La performance environnementale de la raffinerie Jean-Gaulin ;
- Le statut des travaux du Comité de concertation sur la gestion des risques Valero ;
- L’ambiance sonore de la raffinerie.

Outre les sujets principaux, le Comité se préoccupe de dossiers récurrents, soit : le registre des événements concernant la communauté et l'environnement, le registre des plaintes et le registre des travaux en cours ou projetés.

En 2019, le groupe de travail sur l'embellissement assurera le suivi de la mise en œuvre du Plan d'embellissement des installations de la raffinerie adopté en 2015. Ce sont entre autres, le projet d'amélioration esthétique des conduites de produits pétroliers en bordure fluviale.

## 5/Énergie-environnement

En août 2017, le GIRAM s'était joint à *Stratégies énergétiques*, un regroupement de quelques associations impliquées dans les énergies renouvelables, l'environnement et le développement durable.

En 2018, par l'entremise d'un procureur associé, le GIRAM a fait des représentations auprès du nouveau ministre de l'Environnement sur la Stratégie énergétique et auprès de la Régie de l'énergie dans des dossiers spécifiques (Clause tarifaire 2018-2019 de Gaz Métro et dossier d'enfouissement des fils électriques en banlieue).

En janvier 2019, il a soumis un ensemble de propositions dans le cadre de la révision du Plan de transition énergétique Québec 2018-2023 touchant entre autres : les études conceptuelles et de pré faisabilité requises pour une alternative de transport collectif au troisième lien, sur la création d'une agence de transport dans la région de Québec pour favoriser la mise en œuvre par les autorités municipales d'un plan métropolitain de mobilité durable, sur les mesures pour contrer la tendance à l'achat de véhicules de plus en plus énergivores par les particuliers (camions légers, camionnettes), sur le resserrement de la réglementation sur les moteurs deux temps en vue de réduire leur utilisation, sur l'alimentation électrique des navires à quai, sur l'élimination graduelle des revêtements à composantes de pétrole dans la construction résidentielle.

### **Prospective**

Le GIRAM est en attente des décisions relatives au très important dossier d'agrandissement du Port de Québec. Il s'intéressera à l'accroissement du transport pétrolier par train et par bateau. Il suivra de près l'implantation de puits d'extraction de gaz de schiste. On s'attend également à ce que le dossier patrimoine immobilier occupe une place importante de l'agenda de la prochaine année. Les démarches nécessaires pour obtenir un statut d'OBNL à statut caritatif devront également être réglées.